

## Une maternité inaugurée à Anse-à-Pitres et un centre de santé à Jérichot



« A partir de ce vendredi 3 novembre 2017, les Anse-à-Pitrois notamment les femmes enceintes n'auront plus besoin de traverser la frontière pour aller se faire humilier en République voisine



en quête de soins médicaux, car tous ces services sont désormais disponibles ici », déclaré fièrement la ministre de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Dr Marie Gréta Roy Clément lors de l'inauguration de la maternité de type SONUC dans la commune d'Anse-à-Pitres. Accompagnée de la Première Dame de la République Martine Moïse, la ministre précise que la mise en service de cette structure sanitaire équipée dans la commune d'Anse-à-Pitres témoigne de

la volonté du Gouvernement Moïse-Lafontant de diminuer considérablement la mortalité maternelle, un véritable défi à relever dans le pays. Par ailleurs, elle souligne que la présence de la Première dame dans cette cérémonie témoigne de son engagement dans la lutte pour améliorer les conditions de vie du peuple haïtien particulièrement les femmes.

La titulaire du MSPP rappelle qu'Haïti a souscrit aux objectifs de développement durable (ODD) depuis août 2015. L'un des objectifs de ces ODD est de permettre à tous de vivre en santé et d'encourager le bien-être de tous. Aussi, pour atteindre cet objectif Haïti s'assigne l'obligation de mener une lutte sur tous les fronts en vue de diminuer le taux de mortalité maternelle d'ici 2030 à 70/100000. Selon EMMUS VI, Haïti a le taux actuel de décès maternel le plus élevé de la Caraïbe : 157/100000. Dans la dynamique de la réduction de la mortalité maternelle dans le pays, c'est le 3<sup>e</sup> SONUC inauguré dans moins de trois mois. Deux dans l'Ouest et une dans le Sud'Est, se félicite Dr Roy Clément.

L'Hôpital de l'Anse-à-Pitres offre toute une gamme de services : éducation sanitaire, consultation pré et post natale, vaccination, accouchement par voie normale ou par césarienne, planification familiale, réanimation néonatale et bien d'autres.

Le ministre invite le personnel de l'hôpital, la population et les autorités locales à faire bon usage du bâtiment, de ses immobiliers, ses matériels et équipements afin de servir la population le plus longtemps possible, car le ministère avec le support de plusieurs partenaires a consenti beaucoup d'efforts pour matérialiser cet important projet.



Plus loin, Dr Roy appelle les employés à cultiver la conscience professionnelle pour une bonne gestion de l'institution au service de la santé des Anse-à-Pitres, notamment celle des mères et des enfants. « *Vous devez utiliser le programme*

*avec une salle d'accouchement qui respecte les normes et les procédures. Les soins pour les bébés naissant doivent être de qualité. Les femmes enceintes doivent bénéficier d'une attention spéciale ; vous devez les aider à respecter au moins les quatre visites prénatales ainsi que celles des post natales ; vous devez les conseiller à respecter les doses des vaccins antitétaniques et les amener à la confiance de manière à fréquenter de plus en plus l'hôpital, car cette structure doit être un lieu de sécurité pour les femmes enceintes », souhaite la plus haute autorité sanitaire du pays.*



*« Ma présence parmi vous aujourd'hui témoigne de la préoccupation permanente du Gouvernement Moïse-Lafontant par rapport aux sorts des femmes enceintes qui risquent leur vie à chaque nouvelle grosse. Ma visite ici se veut non seulement un message de réconfort, mais également la promesse d'un espoir de changement dans la distribution des*

*soins pré et postnataux à ce côté de la frontière », a pour sa part déclaré la Première Dame, Martine Moïse. Selon elle, le système sanitaire haïtien qui fait face à différents problèmes structurels et conjoncturels ne cesse de susciter des plaidoyers au niveau de l'Etat pour permettre à ce secteur de remplir sa noble mission avec efficacité.*

L'inauguration de ce centre hospitalier d'après la Première Dame rentre dans la dynamique de mettre à la disposition de la population, des soins de santé adaptés à leur propre besoin de manière à éliminer la discrimination et l'exclusion sociales dont sont victimes certaines catégories de notre société. Elle insiste sur la nécessité de protéger la santé de la femme qui est le pilier dans les familles haïtiennes. Elle considère la période d'une grossesse comme une bénédiction divine, c'est pourquoi, dit-elle, la femme enceinte doit être protégée et suivie du premier trimestre jusqu'à l'accouchement afin de minimiser tout risque de danger. D'où la mission de cette maternité dotée de ressources humaines compétentes, de matériels et d'équipements de base.

Madame Martine Moïse précise que ce SONUC remis à la population de l'Anse-à-Pitres représente un signe d'espoir confirmant que le pays peut changer si tout le monde conjugue leur effort pour avancer ensemble. Elle invite toutes les mères à se faire dépister pour toutes les pathologies afin que leur bébé ne soit pas contaminé en naissant.

*« Le rêve caressé si longtemps est devenu une réalité, la population de l'Anse-à-Pitres est désormais dotée de sa propre maternité pour soigner les femmes enceintes qui ne doivent plus continuer à mourir en donnant la vie », a de son côté déclaré la directrice départementale sanitaire ai du Sud'Est, madame Germaine G. Pierre Louis. Elle précise que le ministère de la santé publique adopte déjà toute une série de dispositions en vue de faire face à cette problématique.*





Mme Germaine invite les pères à encourager et à accompagner leur femme à fréquenter l'hôpital afin de mieux planifier les naissances, car concevoir des enfants est une très grande et lourde responsabilité.



Le directeur médical de l'hôpital Dr Lamartine Pierre-Fils se dit satisfait de son leadership qui a permis d'ériger en un temps record, quatre structures de santé équipés de personnels qualifiés dans deux communes de l'arrondissement : Anse-à-Pitres et Thiotte. Il a remercié ses collègues dominicains pour les services rendus en matière de soins sanitaires à la population, cependant il estime que les Anse-à-Pitrois n'auront plus besoin de traverser chez le voisin pour aller se faire soigner avec du mépris, car les services son maintenant disponibles dans sa commune. L'hôpital d'Anse-à-Pitres est équipé d'une salle d'opération avec des matériels et équipements modernes avec 25 lits d'hospitalisation. Il est capable de faire n'importe qu'elle intervention chirurgicale se réjouit Dr Lamartine.

Signalons qu'un centre de santé flambant neuf érigé dans la localité de Jérichot (Thiotte) a été inauguré par la ministre le même jour. Cette bâtisse elle aussi, est dotée de matériels et équipements nécessaires à son fonctionnement avec une résidence pour les médecins et infirmières affectés à son service. La ministre et son équipe ont également remis un lot de matériels et équipements lors d'une visite au centre de santé de Banane, une autre agglomération située presque à mi chemin entre Thiotte et Anse-à-Pitres.

Notons qu'à côté des membres du cabinet de la ministre, des directeurs centraux, des cadres et employés du MSPP, des autorités locales, plusieurs centaines de citoyens de ces deux régions susmentionnées ont pris part à ces cérémonies inaugurales.

Ronald Singer  
Responsable de presse MSPP  
[ronald.singer@mspp.gouv.ht](mailto:ronald.singer@mspp.gouv.ht)

Greslet Etienne  
Photos

Maquette  
CIFAS/MSPP  
[cifas@mspp.gouv.ht](mailto:cifas@mspp.gouv.ht)